



Distribution: Générale

Date: 21 octobre 2016

Original: Anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/8-A/4

Projets soumis au Conseil d'administration pour  
approbation

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Burkina Faso 200163

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	40 867 309	3 740 980	44 608 290
Transferts de type monétaire et coûts connexes	5 052 500	508 800	5 561 300
Développement et augmentation des capacités	1 752 127	445 827	2 197 954
Coût total pour le PAM	60 477 417	5 995 956	66 473 373

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

### Projet de décision\*

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 6 millions de dollars É.-U. proposée pour le programme de pays Burkina Faso 200163, ainsi que la prolongation de ce programme pour une durée de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-A/4).

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

#### Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng  
Directeur régional  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [abdou.dieng@wfp.org](mailto:abdou.dieng@wfp.org)

M. J.-C. Dei  
Directeur de pays  
courriel: [jean-charles.dei@wfp.org](mailto:jean-charles.dei@wfp.org)

## Nature de l'augmentation budgétaire

1. La présente prolongation d'une durée d'un an du programme de pays 200163 a pour objet de poursuivre les activités en cours tandis que le Gouvernement fixe les priorités nationales pour le prochain cycle de développement et que le PAM s'oriente vers une nouvelle formule consistant à élaborer un plan stratégique pour le pays, établi à la suite d'un examen stratégique national Faim zéro et prévu d'ici au 31 décembre 2018.
2. Plus précisément, cette révision budgétaire se traduira par:
  - une augmentation des transferts alimentaires de 4 395 tonnes, représentant un montant évalué à 2,8 millions de dollars;
  - une augmentation des transferts de type monétaire de 480 000 dollars;
  - une augmentation des frais de transport extérieur, de transport terrestre, d'entreposage et de manutention et des autres coûts opérationnels directs de 944 761 dollars;
  - une augmentation des coûts de développement et d'augmentation des capacités de 445 827 dollars; et
  - une augmentation des coûts d'appui directs de 908 090 dollars.

## Justification de la prolongation du programme et de l'augmentation budgétaire

### Résumé des activités du programme en cours

3. Le programme de pays contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier celle des femmes et des enfants, moyennant: i) la distribution de repas scolaires dans les écoles primaires de la région du Sahel, y compris un appui à l'éducation des filles; ii) la fourniture d'aliments sur ordonnance aux personnes sous traitement antirétroviral recevant du SuperCereal, de l'huile végétale et des transferts monétaires individuels; iii) un appui à la prévention de la malnutrition chronique grâce à une alimentation complémentaire destinée aux enfants âgés de 6 à 23 mois dans la région du Sahel, où les taux de malnutrition sont les plus élevés; et iv) la promotion des chaînes de valeur agricoles par un appui aux petits exploitants, aux unités de traitement du lait et à l'enrichissement des aliments.
4. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200793 vise à abaisser les niveaux élevés de dénutrition et d'insécurité alimentaire par: i) le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition au moyen d'une supplémentation alimentaire ciblée; ii) la prévention de la malnutrition aiguë par une supplémentation alimentaire généralisée destinée aux enfants âgés de 6 à 23 mois; et iii) des activités de création d'actifs fondées sur des transferts monétaires, destinées aux femmes et aux hommes. L'IPSR apporte aussi une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés maliens au Burkina Faso. Les réfugiés hébergés dans deux camps de la région du Sahel reçoivent des distributions générales mensuelles associant vivres et transferts de type monétaire.

### Conclusions et recommandations issues de la réévaluation

5. Début 2014, l'agitation politique a mis à mal la stabilité sociale du Burkina Faso. Suite à un soulèvement en octobre 2014, le Gouvernement a été dissous, le Président a démissionné et un gouvernement de transition a été mis en place jusqu'à l'élection d'un nouveau président en novembre 2015. Des élections municipales ont eu lieu en mai 2016. Le Gouvernement a établi un nouveau cadre de développement, le Plan national de développement économique et social (2016–2020). Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont recommandé de prolonger le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) jusqu'en décembre 2017, afin de faciliter l'harmonisation des programmes de développement associés au PNUAD avec les priorités nationales.

6. La production céréalière pour 2015/2016 est estimée à 4,5 millions de tonnes, soit 1,5 pour cent de moins que la campagne précédente et 1 pour cent de plus que la moyenne des cinq dernières années<sup>1</sup>; 3,2 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire; et plus de 656 000 personnes (20 pour cent de la population) ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins alimentaires de base de leurs ménages<sup>2</sup>. Des céréales sont disponibles sur les marchés locaux et les prix des produits alimentaires restent stables par rapport à l'année dernière, mais ils n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la crise et l'accès à la nourriture reste difficile pour les ménages pauvres.
7. En avril 2014, une évaluation externe à mi-parcours a recommandé que le PAM affine le ciblage, améliore les partenariats et transfère les responsabilités au Gouvernement<sup>3</sup>. En 2015, le PAM a appuyé un atelier sur les repas scolaires appliquant l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, et a fourni un soutien technique et financier au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation. Le rapport final de l'atelier préconisait l'élaboration d'une politique nationale relative aux repas scolaires et de la législation correspondante. Le nouveau Plan national de développement économique et social intègre les repas scolaires dans sa stratégie de mise en valeur du capital humain.
8. En mai 2016, le PAM a organisé une visite de haut niveau au Centre d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil, à l'intention de représentants des ministères de l'éducation, de l'agriculture, de l'économie et des finances ainsi que du secteur agricole privé et des associations de femmes qui prônent l'éducation pour les filles. Pendant la visite, le Gouvernement burkinabé s'est engagé à élaborer une politique nationale en matière de repas scolaires et de nutrition. Un consultant sera chargé, avec le concours d'une équipe spéciale de haut niveau, d'établir cette politique qui sera soumise à l'approbation des organes délibérants.
9. Dans le cadre d'une initiative pilote conduite par le Gouvernement qui a démarré en mai 2015, des produits laitiers ont été introduits dans les repas scolaires. Les petits déjeuners, préparés jusqu'ici à partir de SuperCereal importé, ont été remplacés par des yaourts frais produits localement par des petites laiteries gérées par des groupes de femmes. Les premières constatations issues d'une évaluation en cours confirment la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'expérience, son influence positive sur les résultats scolaires et ses impacts bénéfiques sur les unités de transformation du lait gérées par les femmes, sur les éleveurs et sur les bénéficiaires.

#### **Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire**

10. La présente prolongation de 12 mois permettra de concentrer le ciblage géographique du programme de pays et d'accroître l'impact tout en préparant le transfert des responsabilités au Gouvernement et en élargissant les partenariats avec les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les associations locales et la société civile.

#### ***Appui à l'éducation primaire***

11. En raison du manque de ressources, le PAM appuiera désormais les repas scolaires que dans deux des quatre districts du Sahel (Séno et Soum), où le projet pilote de distribution de yaourts est en cours. Le PAM fournira des repas scolaires deux fois par jour à 70 000 écoliers du primaire (36 400 garçons et 33 600 filles). Aux fins d'accroître la scolarisation des filles et d'améliorer la parité entre les sexes en incitant les parents à continuer d'envoyer leurs filles à l'école, 4 000 filles fréquentant les deux dernières années de l'école primaire recevront aussi des rations mensuelles de céréales à emporter.

---

<sup>1</sup> Comité de prévision de la situation alimentaire du Burkina Faso, Prévision relative à la sécurité alimentaire au niveau national, mars 2016.

<sup>2</sup> Gouvernement burkinabé. *Note de communication: Cadre harmonisé*, février 2016.

<sup>3</sup> Bureau de l'évaluation. 2014. *Évaluation externe du programme de pays pour le Burkina Faso*, C. Patat et H. Leturque. (OEV/2013/022).

12. Le Gouvernement fournit déjà des repas scolaires dans 12 des 13 régions du pays, et prendra le relais dans les deux districts du Sahel que le PAM ne couvre plus. Le PAM apporte aussi un soutien technique au Gouvernement pour la planification et la gestion du programme national de repas scolaires, et encourage l'alimentation scolaire utilisant la production locale en associant les communautés aux achats de denrées alimentaires produites localement qui appuient les chaînes de valeurs agricoles et l'enrichissement des aliments.
13. En 2017, le PAM continuera d'encourager les solutions locales, durables et pilotées par les femmes visant à remédier à l'insécurité alimentaire et examinera les possibilités de les transposer à plus grande échelle. Les achats du PAM dans le cadre du projet pilote de distribution de yaourts ont assuré des revenus prévisibles aux femmes membres des coopératives laitières, avec des retombées positives sur la chaîne de valeur laitière et l'économie locale. Les femmes participant à la production laitière déclarent aussi que leur vie s'est améliorée et notamment qu'elles ont gagné en autonomie. Compte tenu de la forte prévalence de l'anémie et d'autres carences en micronutriments dans la région, le PAM ajoutera des micronutriments en poudre aux repas scolaires.

### ***Soutien nutritionnel aux groupes vulnérables***

14. L'alimentation complémentaire sera maintenue, mais la couverture sera réduite à la région du Sahel, où le taux de retard de croissance dépasse le seuil critique qui est de 30 pour cent, atteignant 47,9 pour cent dans le district d'Oudalan. La supplémentation alimentaire généralisée, qui concerne actuellement un village du district de Gnagna dans le cadre de l'IPSR, sera étendue dans les régions du Nord et du Sahel, à l'exclusion du district d'Oudalan où le programme de pays s'attaque à la malnutrition chronique. Le PAM fournira des rations quotidiennes de 200 grammes de SuperCereal Plus à 2 000 enfants âgés de 6 à 23 mois (1 040 filles et 960 garçons). Afin d'encourager la distribution par des magasins locaux, des bons seront remis pour l'achat de farine enrichie destinée aux nourrissons auprès des magasins approvisionnés par les producteurs locaux soutenus par le PAM<sup>4</sup>. Une entreprise nationale, la SODEPAL, produira la farine à partir de denrées provenant de zones excédentaires dans le pays<sup>5</sup>.
15. Le PAM fournira des suppléments alimentaires nutritionnels individuels à 10 000 personnes sous traitement antirétroviral souffrant de sous-alimentation (2 000 hommes et 8 000 femmes), dans cinq centres urbains où la prévalence du VIH est supérieure à la moyenne nationale. L'assistance comportera des rations de SuperCereal et d'huile végétale pour traiter la malnutrition aiguë, et un transfert de type monétaire mensuel de 8 dollars destiné à compléter et à diversifier l'apport alimentaire journalier<sup>6</sup>. Après six mois, les bénéficiaires seront réadmis pour un traitement supplémentaire ou orientés vers d'autres services si les indicateurs anthropométriques ne se sont pas améliorés.
16. L'assistance alimentaire destinée aux enfants orphelins du sida et au traitement de la malnutrition aiguë modérée a été interrompue faute de financement.

### ***Promotion des chaînes de valeur agricoles renforcées et des achats locaux***

17. Le PAM continuera d'acheter localement des produits alimentaires afin d'accroître l'emploi, de développer des moyens d'existence durables, de renforcer les capacités du Gouvernement et des organisations de petits exploitants, et d'intensifier les synergies avec les partenaires. Le PAM consolidera les capacités des organisations d'agriculteurs moyennant un appui pour le matériel et l'entreposage, des formations et le partage des enseignements dégagés, notamment en ce qui concerne l'accès au crédit et aux marchés, les compétences en matière de négociation et de passation de marchés, et les dispositifs d'entreposage, de conditionnement et de transport.

---

<sup>4</sup> La production locale améliore la disponibilité de farine pour nourrissons tout en évitant les délais liés aux importations internationales.

<sup>5</sup> La SODEPAL satisfait aux normes de nutrition et de sécurité sanitaire et peut fournir des quantités suffisantes pour répondre aux besoins du PAM. Sa capacité mensuelle de production dépasse 36 tonnes. L'appui du PAM à la production de farine pour nourrissons comprend notamment la création d'un laboratoire d'assurance qualité sur le site de production; des analyses nutritionnelles physico-chimiques et microbiennes sont effectuées par des laboratoires certifiés par le PAM et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.

<sup>6</sup> Les transferts de type monétaire promeuvent l'insertion sociale des patients sous traitement antirétroviral.

18. Le programme de pays continuera de collaborer avec les entreprises locales de transformation de farine enrichie pour nourrissons afin d'accroître les capacités de production; assurera l'approvisionnement en aliments de qualité pour les activités de prévention de la dénutrition; et réduira progressivement la dépendance à l'égard des fournisseurs internationaux. Le PAM utilisera l'initiative Achats au service du progrès pour établir des contacts entre les productrices de haricots et de mil et les unités locales d'enrichissement des aliments. Cette activité viendra en aide à 40 000 petits exploitants, membres d'organisations de petits exploitants, et producteurs d'aliments enrichis, et sera centrée sur l'autonomisation des productrices.
19. Le PAM continuera d'apporter une assistance technique en vue d'améliorer les mécanismes nationaux de sécurité alimentaire, notamment en renforçant la panoplie d'outils utilisés pour le suivi et l'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau du pays et des ménages. Les bureaux auxiliaires du PAM contribueront à la revitalisation des entités gouvernementales décentralisées chargées des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le programme de pays continuera d'épauler le Gouvernement et les autres partenaires dans l'élaboration d'un plan annuel d'intervention destiné à atténuer l'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. Le PAM aidera aussi le Gouvernement à concevoir une base de données nationale consacrée à la saisie des informations relatives aux initiatives en faveur de la sécurité alimentaire mises en œuvre à l'échelle du pays.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET PAR ACTIVITÉ

Composante et activité	Catégorie de bénéficiaires	Effectifs actuels			Augmentation Janvier – décembre 2017			Chiffres révisés		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
<b>Composante 1: Appui à l'éducation primaire</b>										
Repas scolaires	Élèves des écoles primaires	335 230	294 770	<b>630 000</b>	36 400	33 600	<b>70 000</b>	371 630	328 370	<b>700 000</b>
Rations à emporter pour les filles	Élèves des écoles primaires	–	56 400	<b>56 400</b>	–	4 000	<b>4 000</b>	–	60 400	<b>60 400</b>
<b>Composante 2: Soutien nutritionnel aux groupes vulnérables</b>										
Supplémentation alimentaire ciblée	Enfants de moins de 5 ans	98 196	102 204	<b>200 400</b>	–	–	–	<b>98 196</b>	102 204	<b>200 400</b>
	Femmes enceintes et mères allaitantes	–	66 800	<b>66 800</b>	–	–	–	–	66 800	<b>66 800</b>
Alimentation complémentaire	Enfants de 6 à 23 mois	14 400	15 600	<b>30 000</b>	960	1 040	2 000	<b>15 360</b>	16 640	<b>32 000</b>
Aliments sur ordonnance	Patients sous traitement antirétroviral	9 600	39 600	<b>49 200</b>	2 000	8 000	10 000	<b>11 600</b>	47 600	<b>59 200</b>
	Orphelins du sida	10 800	12 000	<b>22 800</b>	–	–	–	<b>10 800</b>	12 000	<b>22 800</b>

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET PAR ACTIVITÉ</b>										
Composante et activité	Catégorie de bénéficiaires	Effectifs actuels			Augmentation Janvier – décembre 2017			Chiffres révisés		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
<b>Composante 3: Soutien à l'économie rurale dans le contexte du changement climatique</b>										
Création d'actifs (suspendue)	Petits exploitants	44 000	46 000	90 000	–	–	–	44 000	46 000	90 000
<b>Composante 4: Promotion des chaînes de valeur agricoles renforcées et des achats locaux</b>										
Petits exploitants ou membres d'organisations d'agriculteurs et de producteurs et transformateurs d'aliments enrichis*		–	–	–	19 200	20 800	40 000	19 200	20 800	40 000
<b>TOTAL</b>		<b>512 226</b>	<b>633 374</b>	<b>1 145 600</b>	<b>39 360</b>	<b>46 640</b>	<b>86 000</b>	<b>551 586</b>	<b>680 014</b>	<b>1 231 600</b>
<b>TOTAL, hors chevauchement</b>		<b>444 079</b>	<b>500 621</b>	<b>944 700</b>	<b>39 360</b>	<b>42 640</b>	<b>82 000</b>	<b>483 439</b>	<b>543 261</b>	<b>1 026 700</b>

\* Les petits exploitants et les transformateurs d'aliments ne reçoivent pas d'assistance alimentaire et sont définis comme étant des partenaires et non des bénéficiaires. Ils sont donc exclus du total.

## Besoins en produits alimentaires

<b>TABLEAU 2: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR COMPOSANTE</b>				
Composante et activité	Produits/transferts de type monétaire	Besoins en produits alimentaires ( <i>en tonnes</i> )/ Transferts de type monétaire ( <i>en dollars</i> )		
		Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
<b>Composante 1</b>				
Alimentation scolaire et rations à emporter	Produits alimentaires	33 366	3 729	37 095
<b>Composante 2</b>				
Traitement de la malnutrition aiguë modérée – enfants âgés de 6 à 59 mois	Produits alimentaires	4 356	–	4 356
Traitement de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes	Produits alimentaires	1 726	–	1 726
Alimentation complémentaire – enfants âgés de 6 à 23 mois	Produits alimentaires	3 480	144	3 624
Aliments sur ordonnance – Patients sous traitement antirétroviral	Produits alimentaires	2 964	522	3 486
	Transferts de type monétaire	–	480 000	480 000
Assistance aux orphelins du sida	Produits alimentaires	2 531	–	2 531
Création d'avoires (suspendue)	Produits alimentaires	2 328	–	2 328
	Transferts de type monétaire	4 612 500	–	4 612 500
<b>TOTAL</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>50 751</b>	<b>4 395</b>	<b>55 146</b>
	<b>Transferts de type monétaire</b>	<b>4 612 500</b>	<b>480 000</b>	<b>5 092 500</b>

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	2 174	<b>1 076 170</b>	
Légumes secs	454	277 603	
Huile et matières grasses	263	179 230	
Aliments composés et mélanges	1 226	604 441	
Autres	278	658 777	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>4 395</b>	<b>2 796 220</b>	
Transport extérieur		128 994	
Transport terrestre, entreposage et manutention		716 325	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		99 442	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>3 740 980</b>	
Transferts de type monétaire		480 000	
Coûts connexes		28 800	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>		<b>508 800</b>	
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>445 827</b>	
Coûts opérationnels directs			4 695 607
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) <sup>2</sup>			908 090
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>5 603 697</b>
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) <sup>3</sup>			392 259
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM</b>			<b>5 995 956</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	278 243
Agents des services généraux	167 423
Prime de danger et indemnités locales	6 300
<b>Total partiel</b>	<b>451 966</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>55 000</b>
<b>Sécurité</b>	<b>50 000</b>
<b>Voyages et transports</b>	<b>110 120</b>
<b>Études préalables, évaluation et suivi<sup>1</sup></b>	<b>100 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>908 090</b>

**ANNEXE I-C**

<b>TRANSFERTS PAR COMPOSANTE</b>				
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Composante 3</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (en tonnes)	3 729	666	–	<b>4 395</b>
Produits alimentaires (en dollars)	2 392 727	403 493	–	<b>2 796 220</b>
Transferts de type monétaire (en dollars)	–	480 000	–	<b>480 000</b>
Développement et augmentation des capacités (en dollars)				<b>445 827</b>

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.



**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement